



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**

Édition du 2 décembre 2019

Semaine

# OFSP-Bulletin 49/2019

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

**Rapport annuel des commissions d'éthique et rapport statistique 2018  
concernant la recherche sur l'être humain en Suisse, p. 10**

# Impressum

## ÉDITEUR

Office fédéral de la santé publique  
CH-3003 Berne (Suisse)  
[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

## RÉDACTION

Office fédéral de la santé publique  
CH-3003 Berne  
Téléphone 058 463 87 79  
[drucksachen-bulletin@bag.admin.ch](mailto:drucksachen-bulletin@bag.admin.ch)

## IMPRESSION

Stämpfli AG  
Wölflistrasse 1  
CH-3001 Berne  
Téléphone 031 300 66 66

## ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE

OFCL, Diffusion publications  
CH-3003 Berne  
Téléphone 058 465 5050  
Fax 058 465 50 58  
[verkauf.zivil@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.zivil@bbl.admin.ch)

ISSN 1420-4266

## DISCLAIMER

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin :  
[www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin](http://www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin)

# Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses _____	4
Statistique Sentinella _____	6
Rapport hebdomadaire des affections grippales _____	7
Rapport annuel des commissions d'éthique et rapport statistique 2018 concernant la recherche sur l'être humain en Suisse _____	10
Vol d'ordonnances _____	11

# Déclarations des maladies infectieuses

## Situation à la fin de la 47<sup>e</sup> semaine (26.11.2019)<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées : cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

<sup>b</sup> Voir surveillance de l'influenza dans le système de déclaration Sentinella

<sup>c</sup> N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

<sup>d</sup> Femmes enceintes et nouveau-nés.

<sup>e</sup> Le nombre de cas de gonorrhée a augmenté en raison d'une adaptation de la définition de réinfection et n'est pas comparable à celui des éditions précédentes du Bulletin. Les déclarations pour le même patient arrivant à des intervalles d'au moins 4 semaines sont maintenant comptées comme cas séparés.

<sup>f</sup> Syphilis primaire, secondaire ou latente précoce.

<sup>g</sup> Les nombres de cas de syphilis ne sont plus comparables à ceux des éditions précédentes du Bulletin en raison d'une adaptation de la définition de cas.

<sup>h</sup> Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire, actuellement il y a seulement des cas de diphtérie cutanée.

### Maladies infectieuses:

#### Situation à la fin de la 47<sup>e</sup> semaine (26.11.2019)<sup>a</sup>

	Semaine 47			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
<b>Transmission respiratoire</b>												
<b>Haemophilus influenzae: maladie invasive</b>	1 0.60	2 1.20	4 2.40	4 0.60	12 1.80	12 1.80	122 1.40	135 1.60	122 1.40	109 1.40	125 1.60	103 1.30
<b>Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers<sup>b</sup></b>	14 8.50	22 13.30	24 14.60	43 6.50	48 7.30	58 8.80	13695 159.60	14965 174.40	9486 111.30	13378 172.40	13669 176.20	7802 101.30
<b>Légionellose</b>	13 7.90	13 7.90	15 9.20	55 8.30	46 7.00	40 6.10	584 6.80	560 6.50	478 5.60	547 7.00	530 6.80	460 6.00
<b>Méningocoques: maladie invasive</b>		1 0.60		2 0.30	4 0.60	2 0.30	41 0.50	60 0.70	56 0.70	36 0.50	58 0.80	53 0.70
<b>Pneumocoques: maladie invasive</b>	23 13.90	9 5.40	13 7.90	56 8.50	53 8.00	60 9.20	897 10.40	961 11.20	957 11.20	777 10.00	846 10.90	830 10.80
<b>Rougeole</b>			1 0.60		2 0.30	5 0.80	213 2.50	47 0.60	118 1.40	212 2.70	47 0.60	104 1.40
<b>Rubéole<sup>c</sup></b>							1 0.01	2 0.02	1 0.01	1 0.01	2 0.03	1 0.01
<b>Rubéole, materno-fœtale<sup>d</sup></b>												
<b>Tuberculose</b>	6 3.60	8 4.80	7 4.30	17 2.60	25 3.80	32 4.90	419 4.90	510 5.90	561 6.60	384 5.00	476 6.10	500 6.50
<b>Transmission féco-orale</b>												
<b>Campylobactériose</b>	129 78.20	149 90.30	117 71.40	559 84.70	597 90.40	561 85.60	7358 85.70	7514 87.60	7357 86.30	6743 86.90	7058 91.00	6765 87.80
<b>Hépatite A</b>	5 3.00	1 0.60	1 0.60	10 1.50	21 3.20	6 0.90	84 1.00	99 1.20	112 1.30	73 0.90	93 1.20	107 1.40
<b>Hépatite E</b>	4 2.40	3 1.80		7 1.10	8 1.20		113 1.30	60 0.70		100 1.30	60 0.80	
<b>Infection à E. coli entérohémorragique</b>	34 20.60	17 10.30	10 6.10	93 14.10	76 11.50	48 7.30	1132 13.20	809 9.40	695 8.20	1057 13.60	766 9.90	657 8.50
<b>Listériose</b>	2 1.20	2 1.20	1 0.60	5 0.80	3 0.40	4 0.60	37 0.40	53 0.60	45 0.50	34 0.40	51 0.70	42 0.60
<b>Salmonellose, S. typhi/paratyphi</b>	1 0.60			1 0.20	2 0.30	2 0.30	21 0.20	22 0.30	23 0.30	19 0.20	21 0.30	21 0.30
<b>Salmonellose, autres</b>	26 15.80	12 7.30	25 15.20	141 21.40	105 15.90	122 18.60	1545 18.00	1467 17.10	1858 21.80	1440 18.60	1373 17.70	1738 22.60
<b>Shigellose</b>	3 1.80	4 2.40	4 2.40	28 4.20	28 4.20	17 2.60	221 2.60	238 2.80	137 1.60	198 2.60	226 2.90	129 1.70

	Semaine 47			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
<b>Transmission par du sang ou sexuelle</b>												
Chlamydieuse	231 140.00	228 138.10	238 145.20	1031 156.20	914 138.40	915 139.60	11888 138.50	11074 129.00	11159 130.90	10852 139.90	10115 130.40	10141 131.60
Gonorrhée <sup>e</sup>	64 38.80	79 47.90	44 26.80	286 43.30	271 41.00	202 30.80	3753 43.70	2844 33.10	2575 30.20	3437 44.30	2621 33.80	2336 30.30
Hépatite B, aiguë			1 0.60	1 0.20	2 0.30	6 0.90	26 0.30	37 0.40	35 0.40	23 0.30	31 0.40	29 0.40
Hépatite B, total déclarations	28	31	31	94	83	113	1091	1233	1194	992	1105	1065
Hépatite C, aiguë		1 0.60	3 1.80		3 0.40	4 0.60	25 0.30	28 0.30	42 0.50	23 0.30	27 0.40	39 0.50
Hépatite C, total déclarations	22	25	42	84	95	123	1028	1310	1394	936	1195	1265
Infection à VIH	5 3.00	4 2.40	7 4.30	32 4.80	23 3.50	28 4.30	428 5.00	409 4.80	472 5.50	386 5.00	365 4.70	423 5.50
Sida			3 1.80	5 0.80	4 0.60	6 0.90	76 0.90	71 0.80	85 1.00	68 0.90	69 0.90	80 1.00
Syphilis, stades précoces <sup>f</sup>	1 0.60	7 4.20		23 3.50	39 5.90		601 7.00	531 6.20		539 7.00	531 6.80	
Syphilis, total <sup>g</sup>	2 1.20	15 9.10	12 7.30	31 4.70	58 8.80	78 11.90	831 9.70	909 10.60	970 11.40	739 9.50	829 10.70	889 11.50
<b>Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs</b>												
Brucellose						1 0.20	6 0.07	4 0.05	9 0.10	5 0.06	4 0.05	9 0.10
Chikungunya				3 0.40	1 0.20		37 0.40	4 0.05	18 0.20	36 0.50	4 0.05	18 0.20
Dengue	1 0.60	1 0.60	2 1.20	14 2.10	14 2.10	10 1.50	219 2.60	165 1.90	155 1.80	201 2.60	153 2.00	143 1.90
Encéphalite à tiques	7 4.20	1 0.60	2 1.20	18 2.70	18 2.70	27 4.10	270 3.20	372 4.30	270 3.20	263 3.40	368 4.70	265 3.40
Fièvre du Nil occidental							1 0.01			1 0.01		
Fièvre jaune								1 0.01			1 0.01	
Fièvre Q			1 0.60	2 0.30	4 0.60	3 0.50	102 1.20	52 0.60	36 0.40	96 1.20	47 0.60	34 0.40
Infection à Hantavirus								1 0.01	3 0.04		1 0.01	1 0.01
Infection à virus Zika						3 0.50		6 0.07	14 0.20		3 0.04	12 0.20
Paludisme	6 3.60	5 3.00	11 6.70	30 4.50	29 4.40	22 3.40	277 3.20	300 3.50	335 3.90	263 3.40	279 3.60	318 4.10
Trichinellose							2 0.02	1 0.01		2 0.03		
Tularémie	1 0.60	4 2.40	4 2.40	8 1.20	14 2.10	22 3.40	123 1.40	126 1.50	125 1.50	117 1.50	115 1.50	120 1.60
<b>Autres déclarations</b>												
Botulisme									3 0.04			2 0.03
Diphthérie <sup>h</sup>							2 0.02	5 0.06	4 0.05	2 0.03	5 0.06	2 0.03
Maladie de Creutzfeldt-Jakob		1 0.60			2 0.30		19 0.20	17 0.20	17 0.20	14 0.20	14 0.20	16 0.20
Tétanos												

# Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella :

**Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 22.11.2019 et incidence pour 1000 consultations (N/10<sup>3</sup>)**  
**Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)**

Semaine	44		45		46		47		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 <sup>3</sup>	N	N/10 <sup>3</sup>	N	N/10 <sup>3</sup>	N	N/10 <sup>3</sup>	N	N/10 <sup>3</sup>
Suspicion d'influenza	23	1.9	33	2.4	40	2.9	27	2.2	30.8	2.4
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	4	0.3	2	0.1	2	0.1	3	0.2	2.8	0.2
Piqûre de tiques	1	0.1	4	0.3	3	0.2	2	0.2	2.5	0.2
Borréliose de Lyme	2	0.2	4	0.3	2	0.1	3	0.2	2.8	0.2
Herpès zoster	15	1.2	9	0.7	12	0.9	9	0.7	11.3	0.9
Néuralgies post-zostériennes	0	0	1	0.1	2	0.1	3	0.2	1.5	0.1
Médecins déclarants	145		157		159		151		153	

# Rapport hebdomadaire des affections grippales

Sous nos latitudes, les affections grippales surviennent de façon saisonnière. Jusqu'à présent, une vague de grippe est observée chaque hiver. D'une année à l'autre, l'intensité, la durée, les souches virales et les répercussions sur la population varient. Afin d'informer la population et les médecins en temps voulu de la vague de la grippe et de la couverture de la grippe par le vaccin, l'OFSP publie d'octobre à avril un rapport hebdomadaire avec une évaluation des risques.

## Semaine 47/2019

La propagation des affections grippales en Suisse est actuellement sporadique. Durant la semaine 47, 151 médecins du système de surveillance Sentinella ont rapporté 2,2 cas d'affections grippales pour 1000 consultations. Extrapolé à l'ensemble de la population, ce taux correspond à une incidence de 16 consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants.

Le seuil épidémique saisonnier de 69 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants n'a pas été atteint (Figure 1).

L'incidence était basse dans l'ensemble des classes d'âge (Tableau 1). La propagation de la grippe était sporadique dans les régions 1 et 6 (Figure 2, Encadré).

Durant la semaine 47, le Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) n'a mis en évidence aucun virus Influenza parmi les 12 échantillons analysés dans le cadre du système de surveillance Sentinella.

Figure 1

Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale, extrapolé pour 100 000 habitants

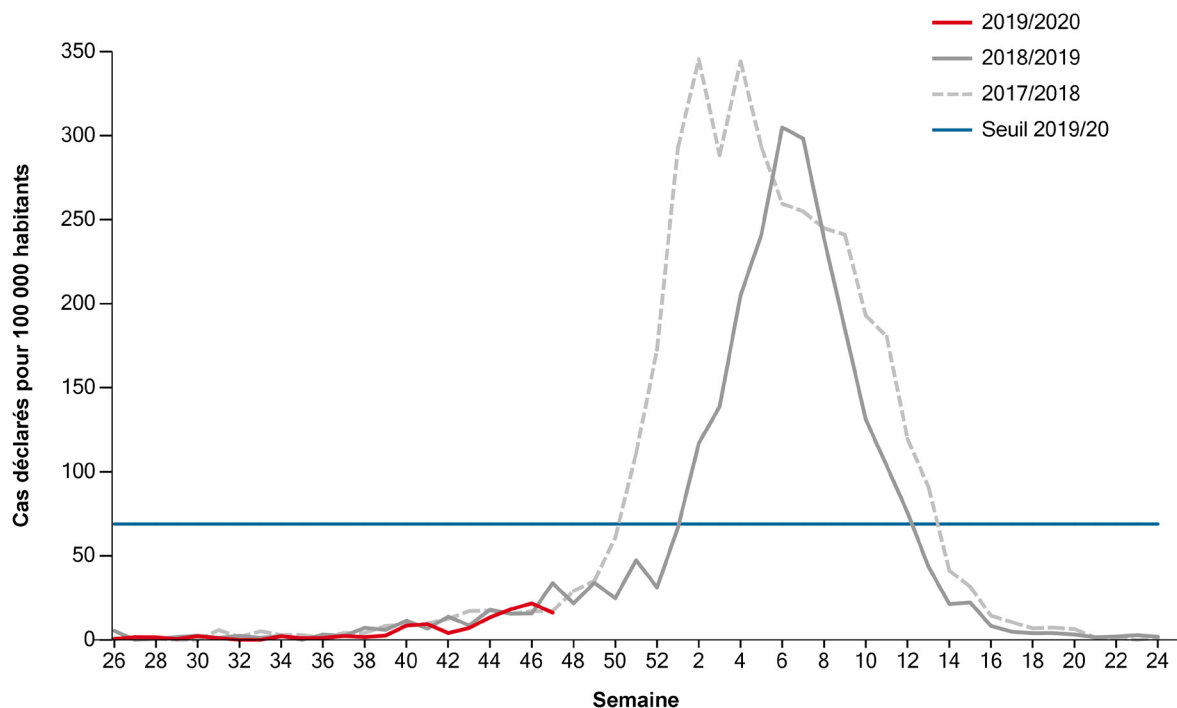
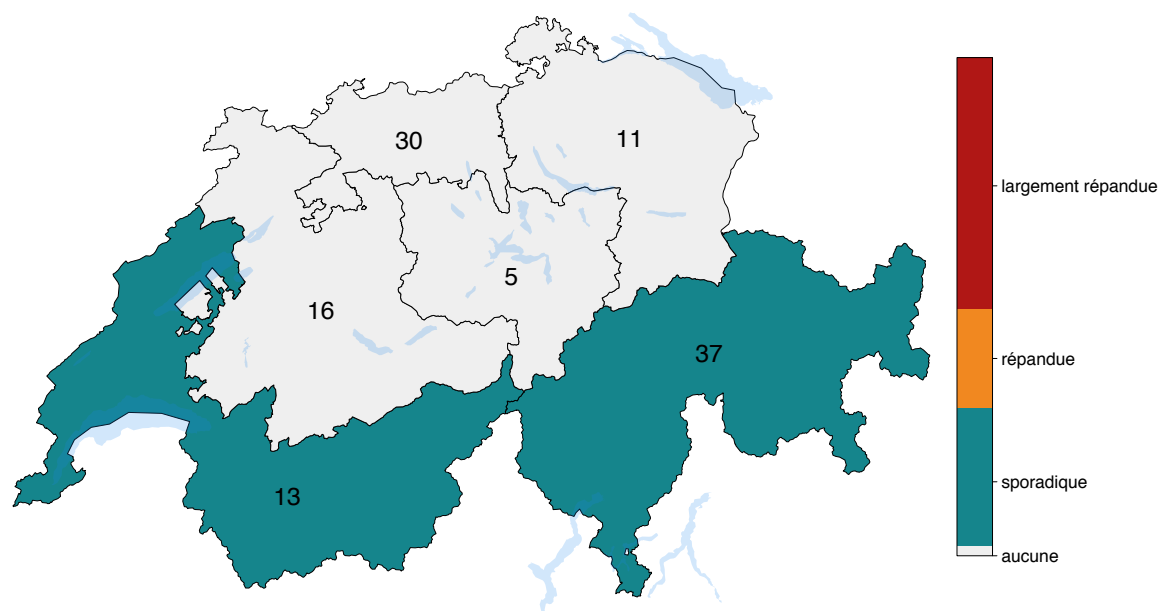


Figure 2  
Incidence des affections grippales pour 100 000 habitants et propagation des virus Influenza par région Sentinella durant la semaine 47/2019



Région 1 (GE, NE, VD, VS), Région 2 (BE, FR, JU), Région 3 (AG, BL, BS, SO), Région 4 (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG), Région 5 (AI, AR, GL, SG, SH, TG, ZH), Région 6 (GR, TI). Chiffre: incidence des affections grippales pour 100 000 habitants. Couleur: propagation (cf. glossaire).

Tendance: ▲ ascendante ▼ descendante ◆ constante

### Situation internationale

Récemment en Europe, on a généralement observé une activité grippale basse [1]. De même, l'Asie et l'Amérique du Nord ont enregistré une activité basse avec une tendance à la hausse [2–4], les Etats-Unis ayant déjà dépassé leur seuil saisonnier de 2,4 % (proportion d'échantillons positifs pour Influenza) en semaine 46. Dans ces régions, on a jusqu'à présent détecté sporadiquement des virus Influenza A et Influenza B.

Tableau 1:  
Incidence des consultations dues à une affection grippale en fonction de l'âge durant la semaine 47/2019

Classe d'âge	Consultations dues à une affection grippale pour 100 000 habitants	Tendance
0–4 ans	9	-
5–14 ans	15	-
15–29 ans	17	-
30–64 ans	21	-
≥65 ans	7	-
<b>Suisse</b>	<b>16</b>	-

Tableau 2:  
Virus Influenza circulant en Suisse durant la saison 2019/20

Fréquence des types et sous-types d'Influenza isolés

	Semaines cumulées 2019/20
Echantillons positifs	6 de 81 (7,4 %)
B Victoria	33 %
B Yamagata	0 %
B non sous-typé	0 %
A(H3N2)	17 %
A(H1N1)pdm09	50 %
A non sous-typé	0 %



## GLOSSAIRE

- Incidence :** Nombre de consultations pour affections grippales pour 100 000 habitants par semaine.
- Intensité :** Comparaison de l'incidence actuelle avec l'incidence historique. L'intensité est fournie seulement pendant l'épidémie. Elle se subdivise en quatre catégories : basse, moyenne, élevée et très élevée.
- Propagation :** La propagation se base :
- sur la proportion des médecins Sentinella qui ont déclaré des cas d'affections grippales et
  - sur la mise en évidence de virus Influenza au CNRI dans les échantillons prélevés par les médecins Sentinella.
- Elle est classée dans les catégories suivantes : aucune, sporadique, répandue, largement répandue.
- Seuil épidémique :** Niveau de l'incidence à partir duquel la saison de la grippe se situe dans sa phase épidémique. Il est basé sur les données des dix saisons précédentes. Le seuil épidémique se situe à 69 cas d'affections grippales pour 100 000 habitants pour la saison 2019/20.
- Tendance :** Comparaison du niveau d'intensité de la semaine actuelle à celui des deux semaines précédentes. La tendance n'est fournie qu'après le dépassement du seuil épidémique et se subdivise en trois catégories : ascendante, descendante et constante.

### Contact

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Santé publique  
Division Maladies transmissibles  
Téléphone 058 463 87 06  
E-mail [epi@bag.admin.ch](mailto:epi@bag.admin.ch)

### Pour les médias

Téléphone 058 462 95 05  
E-mail [media@bag.admin.ch](mailto:media@bag.admin.ch)

### Références

1. European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Seasonal Influenza – Latest surveillance data <http://flunewseurope.org/> (accessed on 26.11.2019).
2. Weekly U.S. Influenza Surveillance Report <http://www.cdc.gov/flu/weekly/index.htm> (accessed on 26.11.2019).
3. Canada Rapports hebdomadaires d'influenza. <http://www.canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/flu-grippe/surveillance/fluwatch-reports-rapports-surveillance-influenza-fra.php> (accessed on 26.11.2019).
4. World Health Organisation (WHO) Influenza update – 355 [http://www.who.int/influenza/surveillance\\_monitoring/updates/latest\\_update\\_GIP\\_surveillance/en/](http://www.who.int/influenza/surveillance_monitoring/updates/latest_update_GIP_surveillance/en/) (accessed on 26.11.2019).

## La surveillance Sentinella de la grippe en Suisse

L'évaluation épidémiologique de la grippe saisonnière est basée :

- sur les déclarations hebdomadaires des affections grippales transmises par les médecins Sentinella ;
- sur les frottis nasopharyngés envoyés pour analyse au Centre National de Référence de l'Influenza (CNRI) à Genève ;
- sur tous les sous-types d'Influenza soumis à la déclaration obligatoire, confirmés par les laboratoires.

Les typages effectués par le CNRI en collaboration avec le système de déclaration Sentinella permettent une description en continu des virus grippaux circulant en Suisse.

Ce n'est que grâce à la précieuse collaboration des médecins Sentinella que la surveillance de la grippe en Suisse est possible. Elle est d'une grande utilité pour tous les autres médecins, de même que pour la population en Suisse. Nous tenons donc ici à exprimer nos plus vifs remerciements à tous les médecins Sentinella !

# Rapport annuel des commissions d'éthique et rapport statistique 2018 concernant la recherche sur l'être humain en Suisse

Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la recherche sur l'être humain en 2014, l'Organe de coordination de la recherche sur l'être humain (Kofam) de l'OFSP informe chaque année le public des activités menées par les commissions cantonales d'éthique de la recherche et par d'autres autorités de contrôle impliquées dans la procédure d'autorisation de tels projets de recherche. En outre, un aperçu statistique de la nature et du nombre de projets est publié annuellement depuis 2016.

## Le rapport de synthèse sur les activités des commissions d'éthique en 2018

présente non seulement les activités des commissions, mais aussi leur organisation et leur charge de travail. À la fin 2018, les sept commissions d'éthique cantonales comptaient au total 183 membres, dont 67 femmes et 116 hommes. Au cours de l'année, 2378 demandes d'autorisation ont été déposées pour des projets de recherche. Durant la même période, les commissions ont octroyé 2047 autorisations. La plupart des demandes ont été adressées à la Commission d'éthique du canton de Zurich ; c'est la commission du Tessin qui en a reçu le moins. La majorité des projets de recherche soumis sont évalués selon une procédure simplifiée, c'est-à-dire par un comité de trois personnes. Par ailleurs, une grande partie du travail des commissions d'éthique consiste à conseiller les chercheurs au sujet des projets qu'ils planifient.

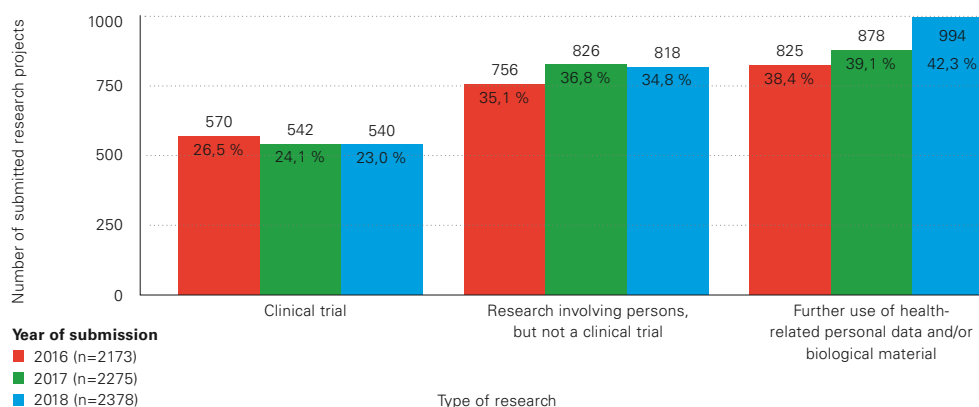
Le rapport de synthèse mentionne aussi les activités d'autres autorités de contrôle impliquées dans l'examen des demandes (Swissmedic ainsi que la division Radioprotection et la section Transplantation de l'OFSP) ainsi que de Kofam et de Swiss-ethics, l'association faîtière des commissions d'éthique.

Il comporte également des prévisions pour l'année suivante.

Le **rapport statistique « Human Research in Switzerland 2018 »** se fonde sur les données de BASEC, le système de soumission de demandes des cantons, pour décrire le paysage de la recherche sur l'être humain en Suisse.

La plus grande partie (env. 42 %) des demandes autorisées par les commissions d'éthique concernent des projets de recherche prévoyant de réutiliser du matériel biologique ou des données liées à la santé. Près d'un quart des projets approuvés sont des

Figure 11: Total number of submitted projects per year and type of research.



Data not shown in the above figure: Research involving deceased persons (2016: 20, 2017: 29, 2018: 26) and Research involving embryos and fetuses from induced abortions or stillbirths (2016: 2, 2017: 0, 2018: 0)

essais cliniques. Sous forme de tableaux et de graphiques, le rapport détaille en outre différents aspects liés aux projets de recherche, tels que les maladies étudiées ou la durée du traitement des demandes ; il précise aussi s'il s'agit d'un projet national ou international, ou encore si le projet est réalisé par l'industrie ou par des chercheurs.

En tant que responsable de l'exploitation de BASEC, Swiss-ethics a contribué à la réalisation du rapport statistique, en collaboration avec Kofam. Publié annuellement, il devrait permettre d'identifier des tendances au fil du temps.

Les rapports sont disponibles sur internet aux adresses suivantes :

Activités des commissions d'éthique – rapport de synthèse : [www.kofam.ch/rapportsCE2018](http://www.kofam.ch/rapportsCE2018)

Rapport statistique Human Research in Switzerland (en anglais) : [www.kofam.ch/statisticalreport2018](http://www.kofam.ch/statisticalreport2018)

## Contact

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Santé publique  
Division/Section BioM/FaM  
Téléphone : +41 58 463 54 21  
E-Mail : Bettina.Ley@bag.admin.ch

# Vol d'ordonnances

Swissmedic, Stupéfiants

Vol d'ordonnances

**Les ordonnances suivantes sont bloquées**

Canton	N° de bloc	Ordonnances n°s
Berne	226418	5660432 8058285
Zurich		8194721

OFSP-Bulletin  
OFCL, Diffusion publications  
CH-3003 Berne

P.P.

CH-3003 Bern  
Post CH AG

# OFSP-Bulletin

Semaine

49/2019